| N° | 1 | 7 | 5 |
|---|---|---|---|

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

OBJET :

- Animations « NATURE » 2009

DATE DE LA CONVOCATION :

16 mars 2009
(2ème convocation suite à l'annulation du CA du 20/03/09 faute de quorum)

NOMBRE DE DELEGUES :

En exercice 15

Présents 6

Votants 6

L'an deux mil neuf
Le lundi 30 mars à 9 h 30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY. *Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 20 mars 2009, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint*

Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, MAQUET, PECQUERY, SENECAL.

Absents excusés : Mme, HUREL, MM. ARCILLON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, JUMEL, LOIN, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)

## - ANIMATIONS « NATURE et PÊCHE » 2009

*Le Conseil d'administration est favorable à la mise en place d'une tarification forfaitaire de participation aux animations « nature et pêche » dispensées par l'Institution Bresle.*
Cette participation est fixée à 20% du coût réel de l'intervention, soit 52 euros la journée ou 33 euros la demi-journée d'animation, les 80% restants à la charge de l'Institution.
Les frais de déplacement du public bénéficiant des animations ne sont pas pris en charge par l'Institution.

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Jacques PECQUERY**